



Schéma Martiniquais de Développement Economique

**ENTREPRENDRE LA MARTINIQUE
Vers une Performance Collective**

MARTINIQUE 2025

LE SMDE : QUEL PROJET POUR LA MARTINIQUE DE DEMAIN ?

Une certitude. Chacun sait la nécessité de provoquer un électrochoc pour réveiller une Martinique frappée de quasi-tétanie, pour redonner du balan et de l'Humanité à une société en pleine déstructuration.

Mais comment Entreprendre un tel sursaut, sans perspective, sans projet, sans un ferment capable de réconcilier le Martiniquais avec lui-même, de réconcilier les Martiniquais entre eux, de réconcilier le Martiniquais avec son territoire.

Le SMDE, c'est d'abord cette ambition. L'ambition de construire une Martinique où l'Être Humain a toute sa place. Parce que réconcilié avec lui-même, et ayant dépassé la peur de soi, il s'affranchira désormais pour conquérir la liberté d'être le propre Acteur de son développement.

Le SMDE, c'est aussi l'ambition d'oser un Projet Commun pour organiser une Martinique en capacité de s'ajuster, de répondre au prévisible, voire à l'imprévisible ; d'anticiper correctement ou de provoquer les changements souhaités.

Le SMDE, c'est encore l'ambition de réhabiliter la Martinique. Réhabiliter notre territoire et nos patrimoines, creusets de tant de richesses encore si peu valorisées.

Le SMDE, c'est tout simplement l'ambition collective de développer la Martinique.

Mais développer la Martinique ? Pour quoi faire ?

Les mutations profondes qu'a connues la Martinique vers un mode de vie à dominante urbaine ont engendré, au cours des dernières décennies, un faisceau de difficultés sur des territoires peu ou pas préparés, à supporter, sur une si courte durée, une dynamique d'une telle ampleur.

Ces mutations, parce qu'insuffisamment anticipées, ont généré de nombreux dysfonctionnements économiques et sociaux qui ont renforcé les inégalités d'accès à l'eldorado de la modernité. Et aujourd'hui, dans une Martinique fière de son taux de

croissance, réputé un des plus élevés de la Caraïbe et de la France, déambulent exclus et marginaux, dans des cités où la traditionnelle solidarité familiale ne suffit plus pour combler les insuffisances produites par une nouvelle organisation sociétale.

De même, les nouvelles modes de consommer, de produire, d'habiter, de se déplacer font que la Terre est chaque jour un peu plus aliénée, les écosystèmes chaque jour un peu plus menacés. Alors, dans un souci de « précaution », et comme ailleurs, on se réfugie derrière le concept de « développement durable ». Sans modifier de manière substantielle nos habitudes de vie, de consommation..., vendant à l'encan notre seule richesse, notre patrimoine naturel.

Pire encore, la reproduction de systèmes venus de l'ailleurs, véhiculés par des médias omniprésents, exposent le pays aux errements du système mondial. En même temps, est renvoyée, avec une certaine brutalité, l'image d'une Martinique suicidaire et démissionnaire : cellule familiale explosée, gangs de jeunes explosifs...et de manière plus générale, perte de confiance en nous-mêmes, incapacité à s'engager pour bâtir notre Martinique de demain.

Alors que faire ? Continuer à renoncer ? Ou Entreprendre !

La Martinique a montré, aux moments les plus sombres de son histoire, qu'elle savait s'engager, qu'elle savait faire preuve d'initiative, de créativité, de savoir-faire. An tan Robè, menacée de pénurie, exposée à la misère, elle a su s'appuyer sur l'ingéniosité de ses hommes et de ses femmes et composer avec le territoire pour produire. Pour Entreprendre.

Aussi, même si, au niveau international, des identités martiniquaises fortes se dégagent dans le monde économique, culturel, sportif... il est illusoire de croire que la Martinique peut gagner uniquement sur des succès personnels. Car en dépit des réponses pertinentes individuelles, c'est de la qualité de notre **ambition collective** que dépendra notre capacité à faire **gagner** la Martinique.

Cette ambition collective, fondée sur la base d'une vision commune, est indispensable pour concevoir ensemble un futur désiré. Cela suppose d'abord que l'on reparte à la conquête de nous-mêmes pour **Entreprendre** une nouvelle Martinique.

Veiller à ce que la croissance soit porteur de développement, garant d'une plus grande **solidarité**, sur les territoires les plus fragilisés et les moins accessibles, pour les couches de population ou les générations les plus exclues, constitue dès lors la priorité.

Mais il faut d'emblée admettre que notre capacité à construire notre devenir économique sera souvent prescrite par les jeux de nombreux acteurs économiques, politiques et sociaux a-localisés. Et il reste certain que l'essor de secteurs d'activités performants dans des petits pays comme le notre restera toujours suspendu aux arbitrages des grands lobbies publics et privés internationaux.

Car, notre positionnement géopolitique qui nous met au cœur de la Caraïbe, mais aussi de l'Europe et du Monde, nous oblige à une sujétion permanente aux régulations et dérégulations européennes et internationales. En effet, chaque année un peu plus, les logiques du libéralisme mondial aggravent les fractures économiques, technologiques et financières entre pays plus pauvres et pays plus riches. Les lois du marché dictent et imposent plus que jamais leurs marques à l'organisation de l'échiquier international.

Dans le même temps, le nécessaire contrôle de la ressource énergétique, de la ressource en eau, de la déforestation et de la protection des terres cultivables...qui devrait commander la mise en place de politiques internationales régulatrices pensées globalement, reste encore la proie de convoitises hégémoniques.

Dans ce contexte de guerre économique, des lueurs d'espairs, avec l'émergence de zones de contre-pouvoirs, permettent cependant d'espérer un déplacement progressif du centre de gravité de l'économie mondiale. De même l'action volontaire et déterminée de groupes de pressions prenant fait et cause en faveur des enjeux fondamentaux tels que la prise en considération des populations les plus démunies ou la protection de notre richesse environnementale mondiale, devrait permettre un développement plus juste.

Aussi, dans cette période de transition, nous devons **nous mettre en capacité** de concevoir, d'ajuster, de moduler, de mettre en cohérence nos politiques pour anticiper correctement ou provoquer les changements souhaités.

Cette exigence se fait d'autant plus prégnante que sont désormais acquises la dilution et la disparition progressive des espaces de protection dans les échanges commerciaux

internationaux, alors que dans le même temps, dans un contexte de mutations technologiques quasi quotidiennes, se positionner sur les marchés extérieurs sera plus ardue.

Il faut dès lors faire preuve de créativité pour imaginer une politique plus **offensive**.

C'est toute l'ambition du SMDE.

Il nous faut donc désormais mobiliser toutes nos forces pour être **les acteurs de notre propre Développement, les propres acteurs de notre Evolution. Pour Entreprendre la Martinique.**

OU EN SOMMES NOUS AUJOURD'HUI EN MARTINIQUE ?

Associé souvent à tort à l'idée de croissance, le développement se veut être « le résultat de transformations qualitatives dans le domaine industriel, technique, économique, devant mener à terme à l'amélioration des conditions de vie socioculturelles de la population ».

Nombre de sociétés dites développées recèlent pourtant en leur sein, des poches de pauvreté, voire de misère et d'exclusion. Le Cyclone Katrina a fait exploser aux yeux du Monde une Louisiane « bidonvillisée » en plein mitan d'un monde présenté comme le plus développé, le plus riche.

Plus près de nous, chez nous, pauvres et exclus déambulent dans des cités, jadis moins prospères, mais certainement plus solidaires.

Et pourtant, la Martinique a connu une profonde transformation de sa structure de production doublée d'un rythme de croissance soutenu. Mais cette croissance, n'a pas permis, dans de nombreuses composantes, d'atteindre le plein développement.

I. CROISSANCE ET NON DEVELOPPEMENT EN MARTINIQUE

1.1 Un développement économique non maîtrisé

La situation économique de la Martinique est caractérisée par le double phénomène de croissance et de mutations....

La Martinique est en effet passée d'une société essentiellement agricole (l'agriculture représentait 30% du PIB dans les années 1960) à une société portée à 80% par les services.

Cette profonde mutation, accompagnée d'une progression intéressante de son taux de croissance économique (4% en moyenne sur les deux dernières décennies), a été notamment soutenue par un investissement public conséquent dans les grands chantiers (Port, Aéroport, infrastructures routières, équipement scolaires et sanitaires), et par une défiscalisation qui a dopé la commande privée.

D'importants investissements des entreprises dans des métiers aussi nouveaux que l'environnement (qualité, traitement des déchets), les Technologies de l'Information et de la Communication (tic) les services aux entreprises et à la personne, alimentent un fort de taux de créativité (12.3%) et réorientent la structure économique vers de nouvelles activités où le savoir-faire martiniquais est reconnu.

Mais ces mutations économiques principalement dictées de l'extérieur...

Artificiallement intégrée dans le marché européen, la Martinique est tout naturellement assujettie aux régulations et dérégulations européennes et internationales. Elle a pu ainsi bénéficier jusque là des mesures dérogatoires consenties en fonction de l'évolution des marchés mondiaux. Hier, pour la canne à sucre, aujourd'hui pour la banane, la spécialisation primaire a été maintenue, puis neutralisée par le retrait graduel de ces préférences.

On sait l'impact des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'organisation commune du marché (OCM banane) qui s'est traduit en 2004 par la disparition de 1.400 ha d'exploitations de banane et le licenciement de près d'un millier d'ouvriers agricoles !

... ne se sont pas accompagnées de modifications structurantes de l'économie...

Se sont **juxtaposées**, parallèlement au secteur primaire peu valorisé, des nouvelles activités majoritairement construites dans le cadre d'organisation extérieures, (industries d'import-substitution). Cependant, ne bénéficiant pas, du fait de la distance, des effets normalement induits par l'intégration à un vaste espace économique, ces activités se sont développées dans des conditions de faible compétitivité.

...et expliquent la nature structurellement déficitaire de l'économie.

La Martinique présente donc encore la caractéristique dichotomique d'une économie non développée, faiblement articulée en interne et structurellement déficitaire, produisant un ou deux produits primaires à faible valeur ajoutée destinées à l'exportation, qui ne couvrent que 10% du large éventail d'importations de biens et de services.

Ce déficit est largement aggravé par une facture énergétique mal maîtrisée, la consommation électrique connaissant un taux de croissance de l'ordre de 4,2 % (France 1,5%) s'expliquant notamment par l'évolution des modes de vie et de produire. Alors même que le fort potentiel en énergie renouvelable reste peu exploité.

1.2 Des mutations environnementales non anticipées

Cette mutation d'une économie agricole, vers une société à mode de vie à dominante urbaine, peu anticipée et insuffisamment accompagnée, a généré des risques environnementaux préoccupants.

La menace sur le foncier...

En dépit des faibles perspectives de croissance démographique, l'urbanisation croissante exerce une pression qui risque de remettre en question la nécessaire préservation des équilibres entre activités économiques, besoins en logement, espaces agricoles et naturels, sur un territoire déjà réduit et fragilisé.

...et sur les écosystèmes

La forte urbanisation, sur des territoires peu préparés, s'accompagne d'un certain nombre de menaces sur un patrimoine naturel reconnu d'une exceptionnelle richesse.

Les pressions importantes qui s'exercent sur les masses d'eau, tant terrestres que côtières, proviennent des rejets de l'assainissement individuel domestique (la moitié de la population est raccordée à un réseau collectif) et des insuffisances des ouvrages de traitement collectif (plus de 60% du traitement des eaux usées ne remplissant les conditions requises).

Les logiques de productivité ont favorisé l'utilisation de produits phytosanitaires, responsable de la mauvaise qualité de nombreux bassins-versants et de sources. L'érosion des sols lors des pluies amplifie ce phénomène et menace à terme l'usage agricole des parcelles.

La pollution industrielle, en particulier pour les industries agroalimentaires (distilleries) et les activités industrielles, est responsable de la dégradation ponctuelle de zones côtières et des baies. Et les extractions de matériaux en carrières, en dépit de récents efforts de mise aux normes, génèrent une importante pollution des eaux côtières ou terrestres par leurs rejets qui asphyxient la vie aquatique.

Les espaces naturels du littoral sont en régression constante du fait de l'urbanisation ou de la pollution, alors qu'abritant une forte activité économique (pêche, tourisme...) ils sont devenus le réceptacle de toutes les pollutions terrestres.

En baie de Fort de France, et malgré un développement naturel de la mangrove, c'est 10% des milieux humides qui a disparu depuis 40 ans. Plus généralement, les récifs coralliens ont régressé depuis cinquante ans d'environ 50 à 80% sur la côte caraïbe, tandis que les récifs de la côte atlantique accusent également un taux de dégradation de 20 à 40%.

Selon la Direction de la Santé et du Développement Sanitaire (DSDS), sur les 45 points de contrôle réalisés en 2006 à des fins d'analyses bactériologiques, 28 seulement étaient considérées de bonne qualité.

1.3 Un développement humain raté

La construction inachevée de la Société...

Les mutations économiques ont mené à une transformation rapide de la société martiniquaise, qui a engendré une amélioration des conditions de vie de la grande majorité de la population. Cependant, la construction de la société reste inachevée et stratifiée, la disparité des revenus constituant une source de rupture sociale.

Le taux de ménages pauvres s'élève, selon le rapport 2005-2006 de l'Observatoire de la Pauvreté, à 17.2% en Martinique (contre 7.4% en France), et le nombre de personnes vivant avec un revenu jugé minimum, concerne près d'un quart de la population active (20.1% des actifs, contre 3% en France, perçoivent le Revenu Minimum d'Insertion)

Et un taux de chômage préoccupant...

S'il y a ces dernières années une nette tendance à l'amélioration de la situation de l'emploi qui s'élevait en 2005 à 40.2%, la Martinique reste encore très largement en deçà de la moyenne européenne (62.3%). Le taux de chômage demeure préoccupant en s'établissant à 26% en 2005, contre 9% en France.

...entretiennent une spirale de l'exclusion...

Il faut souligner l'élévation générale du niveau de qualification de la population martiniquaise (30 % des 25-34 ans détiennent le baccalauréat ou un diplôme supérieur, contre 7 % des plus de 60 ans). Des organismes de formations se sont spécialisés pour les adultes et les professionnels. Et un enseignement supérieur de bon niveau s'est développée autour d'une Université recevant plus de 5000 étudiants, des Ecoles de Commerce et d'Informatique reconnues, des formations tournées vers le Monde de l'Entreprise (classes Préparatoires, BTS Commerce, Bâtiment, Informatique, IUT spécialisés...)

La Martinique présente cependant des indicateurs de formation de ses actifs qui restent très en retrait de la moyenne française. En effet, près de 38% des martiniquais n'ont aucun diplôme (contre 16% en France) et la part de ceux ayant le baccalauréat ou plus n'est que de 25% (contre 36,5%).

Cette situation de retard scolaire (11% des élèves sortent du système scolaire sans diplôme) est souvent couplée avec le phénomène de chômage, qui condamne d'abord ceux qui n'ont aucune qualification (36% des demandeurs d'emplois). Aggravée par l'insuffisante prise en

charge de la jeunesse dans des équipements de proximité culturels et sportifs, elle accentue les déséquilibres et conforte l'émergence de zones sensibles générant violence et délinquance.

Ce phénomène d'exclusion ne touche plus seulement chômeurs et personnes non qualifiées. Les mutations sociétales font qu'il existe une tendance à la marginalisation de populations, en situation de sous-emploi ou sans emploi, autrefois prises en charge par l'organisation sociale, dans un monde majoritairement rural et agricole.

Par ailleurs, même si la femme prend une part progressive à l'activité, le taux d'emploi des femmes, malgré un taux de qualification généralement plus élevé, reste important. 61% des demandeurs d'emploi de longue durée sont des femmes et le taux de chômage des femmes (23.4%) dépasse celui des hommes (20.2%).

Cette problématique est confortée, entre autres facteurs, par une offre restreinte en termes de garde de petite enfance, autrefois assurée par la famille, et par les contraintes de mobilité domicile-travail, naguère limitées par la proximité induite de l'organisation rurale et agricole.

De même, dans une Martinique marquée par la dévitalisation des bourgs, la problématique de vieillissement devient cruciale, au moment où la solidarité familiale ne permet plus de compenser le manque de structures d'accueil pour personnes âgées.

Dans ce contexte de non-développement, la Martinique est aujourd'hui tirée à pas forcées vers de nouvelles mutations suscitées par le développement numérique et technologique de l'organisation mondiale de la production, alors même que les facteurs pouvant accompagner cet objectif ne sont pas réunis.

II. RELEVER LE DEFI TECHNOLOGIQUE ET NUMERIQUE POUR GARANTIR LA SURVIE ECONOMIQUE

De nouvelles modifications imposées par les règles du commerce international ...

Les exigences du libéralisme international qui ont obligé à l'élargissement et la restructuration de l'Union Européenne, vont mener à la dilution du concept alors autorisé de l'ultrapériphérie. En effet, les négociations menées dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, en vue de la libéralisation progressive des échanges vont se traduire par la remise en cause subtile des régimes dérogatoires jusque là admis.

Menacent l'équilibre d'un système de production déjà fragile...

Dans le même esprit, seront plaquées de manière systématique les Politiques Communes mettant en péril des pans entiers de l'économie martiniquaise.

C'est ainsi que les règles imposées par la Réforme de la Politique de la Pêche, justifiées au niveau communautaire par la surpêche dans les régions européennes, sont dites légitimées dans nos régions par les menaces susceptibles d'émaner de flottilles industrielles internationales. Ces règles remettent en cause les efforts faits, grâce à l'utilisation de techniques sélectives, pour développer une pêche artisanale raisonnée. Et alors même, que ce secteur, dont la production a connu une augmentation de plus de 20% sur la dernière décennie, permet de couvrir les besoins à hauteur de 65%.

...et orientent vers de nouvelles dynamiques

Et dans le même temps seront imposées les exigences de Lisbonne, c'est-à-dire une orientation forte dans une logique de compétitivité et l'économie de la connaissance

...alors que les éléments numériques et technologiques requis ne sont pas encore réunis

Les Technologies de l'Information et de la Communication bien qu'en plein essor, ne bénéficient pas encore d'une pleine appropriation. Et la recherche-développement, en l'absence d'une stratégie globale d'anticipation, se caractérise par une politique au « coup par coup », suivant des logiques non concertées et répondant aux orientations stratégiques de centres de recherches, en rupture avec les réalités du pays . Cette situation se traduit par le développement d'un système fragmenté, où Université, organismes de recherches, centres techniques et entreprises cohabitent en entretenant des relations occasionnelles, contexte peu propice au développement d'une recherche valorisante.

....que les traditionnelles sources de financement public se tarissent...

Les nouvelles logiques dictées par la stratégie de Lisbonne induisant un moindre engagement de l'Union Européenne sur les équipements d'une part (60% des dotations devant nécessairement être affectés aux éléments liés à la compétitivité) et la réduction progressive des crédits d'Etat d'autre part (les crédits de l'Etat dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région sont passés de 294 M€ en 1994-1999 à 278 M€ en 2000-2006 et 145 M€ en 2007-2013) obligeront désormais les Collectivités Territoriales, à potentiel fiscal de

plus en plus réduit, à financer de front équipements de base structurants et innovation technologique.

...et que les financements privés restent rattachés à des systèmes de décision extérieurs.

Le taux de dépendance, défini par l'INSEE, comme la « part des salariés des entreprises présentes sur le territoire qui sont contrôlées par un centre de décisions situé à l'extérieur », s'élève pour les institutions financières à près de 70% (2000)

Devant ce constat, que faire ?

Continuer à poursuivre un modèle qui menace jour après jour notre richesse naturelle, en laissant des pans entiers de la population en dehors du système ?

Ou résolument repenser un modèle de développement qui remette l'Être Humain et la préservation de nos atouts naturels au cœur de nos préoccupations.

VERS UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT Valeurs fondatrices et principes directeurs

Impulser une dynamique de changement volontaire pour construire ensemble un projet commun, telle est l'ambition du Schéma Martiniquais de Développement Economique de la Martinique. (S.M.D.E.)

Cette philosophie, questionne l'actuel modèle de développement qui se pose encore trop souvent sous l'angle économique et technologique, minorant l'angle humain dans le processus de changement. Se pencher sur la place de l'Être Humain dans la dynamique de développement, c'est dorénavant intégrer un nouveau regard sur le Martiniquais, susciter un changement sur sa relation à lui-même et aux autres, à son territoire, à son environnement extérieur.

A plus long terme, cette nouvelle méthode qui intègre de nouvelles « manières d'être » et « manières de faire », devrait avoir une efficacité qui dépasse le cadre du seul projet initial du S.M.D.E., et devenir alors source de transformations économiques, sociales et environnementales, contribuant à l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Les premiers changements attendus devraient d'abord se manifester au niveau individuel, par une reconquête du Martiniquais, de son estime de soi, une reconquête de la confiance pour Entreprendre un vrai Projet de société. Cette prise de responsabilité, devrait se doubler d'un goût pour la performance, de la rupture avec le IBKS (i bon kon sa), pour se **mettre en capacité** d'anticiper correctement ou de provoquer les changements souhaités. Dans cette dynamique, la Martinique doit mobiliser ses intelligences, s'appuyer sur **ses valeurs humaines**, de tous ses hommes et femmes vivant ici et ailleurs, pour créer une société plus performante, enrichie de savoirs-faires traditionnels et innovants.

Mais l'ambition pour le changement doit être dictée par des dynamiques autres que les seules logiques du marché, au mépris de la **solidarité** : la prise en compte, dans une société à population vieillissante, avec des franges marginalisées de plus en plus importantes, le défi est de construire un nouveau projet qui rompt avec le cycle de l'exclusion.

Cette nouvelle manière de « faire » imposera une nouvelle relation à l'Autre, en questionnant les rapports entre composantes ethniques, acteurs politiques et économiques, hommes et femmes, générations.

Cette ambition pour la modernité et la **performance** doit aussi affirmer et encourager l'obligation de préserver nos ressources pour l'avenir : le **patrimoine foncier**, les valeurs culturelles, les **valeurs naturelles** (eau, mer, vent, soleil, sous-sols...) potentiel énorme pour l'avenir, doivent bénéficier d'une valorisation encadrée.

Ce Pacte pour **la sauvegarde et la valorisation**, gage de **durabilité** nous met en **responsabilité** de revoir la relation à la Terre, à notre Territoire.

Cette ambition doit aussi nous déterminer à affirmer une nouvelle relation avec l'environnement extérieur. Car, dans un contexte où l'émergence de nouvelles puissances économiques ne freinera pas la logique de marché et la compétition qui mettent en péril les biens de l'Humanité (hydrocarbures, eau, air...), notre apport au Monde peut contribuer à l'émergence d'un monde plus juste et plus équitable.

ENTREPRENDRE LA MARTINIQUE

La nouvelle stratégie est portée par un objectif : remettre l'Être Humain au cœur des préoccupations. Il s'agit de garantir pleinement au Martiniquais les bénéfices d'un meilleur développement économique, social et environnemental.

Cet objectif passe donc par la capacité à faire émerger des activités performantes créatrices de richesses et d'emplois, susceptibles de véhiculer les fruits du développement vers les zones les plus sensibles du territoire par le biais des Pôles, et toucher les populations les plus fragiles.

Un tel objectif s'appuie sur la notion fondatrice de **solidarité** :

- solidarité **économique**, autour de filières structurantes,
- solidarité **territoriale**, autour de Pôles géographiques, rééquilibrant le territoire
- solidarité **sociale**, par la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement humain, garantissant une meilleure participation de chacun à la construction du pays.

Ces objectifs nécessitent la mise en place d'un cadre institutionnel cohérent garantissant **l'efficacité** des politiques publiques à mettre en œuvre.

Ce principe de solidarité est décliné dans un Plan d'Actions qui permettra, dès 2008, de préparer les Hommes et les Femmes, le Territoire, de construire un cadre politique cohérent, pour favoriser l'émergence de filières susceptibles de générer richesses et emplois, et de réduire la dépendance.

Le Plan d'Actions est articulé autour des thématiques suivantes :

- une ambition : Eco-labelliser le Territoire et structurer le tissu autour de la valorisation des richesses naturelles
- des outils : pour anticiper et accompagner les mutations
- un objectif : mettre l'Être Humain au cœur du développement
- un moyen : garantir l'efficacité des politiques publiques

1/ UNE AMBITION : ECO-LABELLISER LE TERRITOIRE ET STRUCTURER LE TISSU AUTOUR DE LA VALORISATION DES RICHESSES NATURELLES

Sur un échiquier international caractérisé par la disparition progressive des dérogations commerciales, par l'harmonisation des modes de consommer et de produire, et par de constantes mutations technologiques, être performant ne suffit plus. Il faut être innovant et visible.

Labelliser le territoire

Pour mieux promouvoir la Martinique à l'étranger, il convient désormais d'accentuer sa visibilité par une **labellisation**, autour d'une caractéristique reconnue au niveau international, et susceptible d'être déclinée à l'échelle du territoire, d'une zone d'une commune, d'une filière, d'un produit.

Constituant un aspect essentiel du cadre de vie des Martiniquais, le patrimoine naturel et environnemental est considéré comme pouvant être le pilier de cette nouvelle stratégie. Avec l'agriculture, la sylviculture et la pêche, le tourisme, l'eau, la valorisation énergétique des ressources naturelles, la préservation et la valorisation de la faune et de la flore, toute l'assise de l'économie martiniquaise, repose directement sur les atouts naturels. Leur préservation et leur mise en valeur s'imposent donc comme une condition obligée au bon développement du territoire.

L'objectif final est de disposer d'un cadre physique reconnu pour ses caractéristiques environnementales exceptionnelles, capable de produire des biens et services répondant aux critères qualitatifs considérés comme compétitifs sur les marchés internationaux.

Structurer le tissu économique

Développer une visibilité internationale signifierait alors Entreprendre le « produit » Martinique autour de la valorisation de la Terre et la Mer, et de leurs caractéristiques physiques et géophysiques...

Explorés et mis en valeur par une recherche dorénavant plus offensive et des industries numériques désormais mieux intégrées dans le processus de création de richesses, ces atouts naturels permettront **d'identifier des alternatives pour redonner à l'agriculture sa dimension multifonctionnelle, de conquérir l'espace maritime, de développer des éco-activités, et valoriser le patrimoine culturel.**

Redonner de nouvelles fonctions à la Terre

L'agriculture martiniquaise a pendant de longues années une orientation exclusivement exportatrice passant, après le déclin du sucre à la fin des années 1960, de la filière ananas à celle de la banane.

Ces différentes spéculations primaires vouées à l'exportation, ont marginalisé les tentatives de diversification en productions vivrières, maraîchères, animales, de transformation plus élaborée de produits (rhum, agro-alimentaire...), installant le pays dans une dépendance alimentaire.

De plus, la course effrénée pour le maintien de nos productions, sur les marchés marqués par une concurrence de plus en plus vive, a entraîné l'utilisation de techniques productives qui ont appauvri ou pollué les sols, alors que dans le même temps, l'urbanisation pressante et la diminution corrélative du foncier agricole menacent la survie de l'agriculture.

La nouvelle dynamique d'éco-labellisation envisagée impose désormais la nécessité de redorer l'image de l'agriculture martiniquaise, sa reconnaissance qualitative et géographique.

Cette revalorisation implique que l'on redonne à l'agriculture martiniquaise sa vraie dimension multifonctionnelle autour des fonctions d'entretien et d'aménagement de l'espace, de préservation de la biodiversité et de la capacité de production (agro-reproductibilité), de préservation du cadre de vie, de l'approvisionnement alimentaire et énergétique, de l'offre touristique, de l'agro-transformation et de la biotechnologie.

Conquérir l'Espace Maritime

La Mer, un espace non exploité :

La Martinique, c'est 1080 km² de superficie terrestre et55 000 km² d'espace maritime !!! Cet espace bénéficie jusqu'à présent de ressources halieutiques relativement préservées qui peuvent encore permettre un développement raisonné de l'effort de pêche. Il est néanmoins un enjeu de concurrence internationale de la pêche industrielle.

La grande biodiversité et la richesse des écosystèmes marins en font un « laboratoire » intéressant pour la recherche sur la gestion durable de la ressource, le développement de biotechnologies, de l'énergie marine. Mais aujourd'hui, le manque d'envergure de la recherche et la faible capacité des équipes de recherche et des institutions à mobiliser des financements conséquents marginalisent ces potentialités.

Espace privilégié pour l'ouverture sur le monde, la Mer met la Martinique au carrefour des grandes routes maritimes. La Martinique risque pourtant, au moment où se met en place une nouvelle armature des grandes routes maritimes ou des « escales-hubs », par manque d'anticipation, de rester éloignée des principales chaînes logistiques de transport international. La Mer met par ailleurs la Martinique au cœur des problématiques mondiales que sont la sécurité internationale, l'immigration, le changement climatique. Le manque d'intérêt pour ces problématiques peut à terme limiter la capacité à maîtriser leur impact.

Le croisement de ces atouts et de ces faiblesses oblige aujourd'hui à avoir un regard privilégié sur cette variable, qui placée au cœur d'une stratégie prospective intégrée, peut offrir à la Martinique des opportunités indéniables en termes de diversification économique, dans le cadre d'échanges mondialisés.

Valoriser les atouts physiques et géophysiques

La spécialisation de la Martinique, dans le cadre de l'organisation mondiale de la production, s'est jusqu'à présent résumé à l'implantation quasi-exclusive d'activités agricoles primaires, exportées à l'état brut, faiblement génératrices de recettes.

Pourtant, la Martinique est dotée d'un certain nombre d'atouts naturels en abondance (eau, mer, vent, biodiversité...), n'ayant jamais fait l'objet ni d'exploitation, ni de valorisation.

Aujourd'hui, le défi consiste à construire, à partir de ces atouts naturels, des filières créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois, susceptibles de réduire à terme le niveau de dépendance structurelle.

Génératrices par ailleurs d'activités connexes dans des domaines variées (recherche, technologie, ingénierie, administration...), ces nouveaux savoir-faires devraient participer à une meilleure articulation du tissu productif.

Rebâtir un tourisme patrimonial

La Martinique propose aujourd'hui, dans un contexte de vive concurrence, un produit touristique arrivé à maturité, qui face à des voisines jugées plus agressives, n'arrive pas à se démarquer.

Avec un parc hôtelier vieilli et des produits touristiques d'une originalité moyenne, les politiques mises en œuvre n'ont pas permis de juguler la crise qui frappe le secteur depuis deux décennies maintenant.

De nouvelles perspectives peuvent se dégager néanmoins, si le pari de réorienter résolument les autres activités économiques par une nouvelle dynamique de labellisation est relevé.

La marque, le label, outil de différenciation, permettra de réorganiser l'activité touristique en fonction des spécialisations qui en auront émergé.

Les nouvelles spécificités agricoles, scientifiques, industrielles, environnementales, logistiques dégagées, désormais estampillées avec un eko-label, devraient se distinguer par leur niveau de qualité, assurant un attrait spécifique pour un tourisme jusque là ordinaire.

Les produits touristiques de base, comme la croisière, la plaisance ou le tourisme d'affaires s'en trouveront alors revivifiées, car différenciées, dans un contexte géographique naturellement voué à l'uniformité.

Les nouvelles fonctions déclinées autour de la Terre, la réappropriation de l'espace maritime, la mise en valeur des atouts physiques et géophysiques, qui participent tous à la valorisation encadrée de l'environnement naturel, constitueront désormais la base d'un tourisme eko-labellisé.

La réorganisation des activités autour des **activités motrices** traditionnelles (agriculture, pêche-aquaculture...), mais aussi innovantes (agro-transformation, énergies renouvelables, biotechnologie, gestion des risques...) deviennent dès lors susceptibles, en s'appuyant sur des **activités relais** (Technologies de l'Information et de la Communication, recherche-développement-innovation, services), de structurer les activités **de base** (tourisme, industrie...).

Ces différentes activités, parce qu'organisées autour du même dénominateur commun, auront nécessairement une **dimension structurante** ; créatrices de haute valeur ajoutée, elles auront vocation à réduire le niveau de la **dépendance** ; et développées autour du nouveau concept de labellisation territoriale, permettront à terme de **différencier la Martinique** sur l'échiquier international.

2/ DES OUTILS POUR ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS

Nous sommes au plein cœur d'un monde où les innovations façonnent les modes de consommer et de produire, de travailler et de se déplacer. Cette nouvelle donne impose que l'on se dote d'outils et des moyens pour accompagner la nouvelle ambition stratégique.

Maitriser les réseaux stratégiques

La maîtrise des réseaux stratégiques devrait favoriser un maillage plus propice à l'émergence équilibrée d'activités sur l'ensemble du territoire.

Si les réseaux actuels assurent sur une grande partie du territoire la distribution de l'énergie électrique, de transport, de l'information ou de l'eau, ils se révèlent nettement insuffisants, compte tenu des orientations stratégiques retenues à la fois en termes d'aménagement du territoire, de diversification des sources d'énergie, de préservation des sites retenues et de gestion des risques retenus.

Le manque d'anticipation intégrant ces orientations fortes, constituera un obstacle majeur à la mise en place de la stratégie retenue.

L'anticipation par rapport à la localisation des nouvelles sources de production d'une part, et des principales zones d'activités économiques et de bassins de vie identifiés d'autre part, sera essentielle pour rechercher efficacité et rentabilité.

Cette recherche d'efficacité et de rentabilité sera également garantie avec la meilleure cohérence possible entre les autres réseaux entre eux (transport, numérique, eau).

Moderniser le jeu des acteurs économiques

L'amélioration de la gouvernance économique passe par une structuration du dispositif d'accompagnement des entreprises. La mise en cohérence de l'actuel dispositif, éclaté, sera assurée avec par des chefs de file sectoriels, notamment dans les secteurs (recherche innovation, économie solidaire) ou les thématiques (Qualité, Sécurité, Environnement, Prévention et Traitement des difficultés, Amorçage, la gestion des risques) identifiés comme les plus prioritaires.

Dans le même temps, la formalisation d'une interface entre le chef d'entreprise, les banques, les structures d'accompagnement et les investisseurs privés devraient permettre de fluidifier la relation entre les différents protagonistes.

Parrallèlement, sera favorisé la structuration des services aux entreprises, en mettant en œuvre la dynamique « télétravail » et en organisant une plateforme spécifique à l'export.

Dynamiser par la Recherche et accompagner par l'Innovation

Il est urgent de disposer d'un outil capable de fournir des éléments décisionnels et stratégiques. Le système **d'Intelligence Economique**, véritable vigie de l'environnement extérieur, doit être conçu comme un facilitateur dans l'exercice de mise en réseau des acteurs économiques internes, mais aussi et surtout comme un outil stratégique d'aide à la décision.

L'amélioration de l'efficacité passe également par une nouvelle organisation scientifique et technique structurée autour de pôles de **Recherche-Développement-Innovation**, mini-laboratoires naturels pour explorer la Martinique et en faire une Terre d'expertise.

En effet, la situation tropicale, l'insularité, les écosystèmes marins, les caractéristiques géologiques et climatiques, la diversité biologique, offrent des opportunités multiples pour développer la recherche et créer de nouvelles richesses.

L'enjeu consiste donc à développer compétences et expertises pour assurer une meilleure valorisation économique de nos atouts naturels.

Il s'agira, en s'appuyant sur les atouts naturels, de développer des spécialisations reconnues à l'international dans des thématiques d'envergure comme la santé, l'agro-alimentaire, où la Martinique possède déjà une certaine antériorité, mais aussi dans des thématiques d'avenir telles que la biotechnologie, la gestion des risques.

L'existence d'ores et déjà de cinq pôles fédérateurs (biodiversité, agro- environnement et agro-transformation, santé, risques naturels, ressources halieutiques et aquacoles, sciences de l'Homme et de la Société.), permettra de lancer une dynamique de transversalité entre équipes de recherche et interfaces à l'échelle du territoire tout en mettant l'accent sur l'ouverture à l'international.

Sera privilégié le soutien à l'émergence transversale, en intégrant notamment l'interdisciplinarité et en soutenant de nouveaux assemblages de compétences et de nouvelles démarches de fédération d'acteurs régionaux, le but étant à terme de créer un vrai maillage des activités économiques qui pourront émerger.

Cette dynamique devra nécessairement se coupler avec une politique volontariste de **formations d'enseignement supérieur et de formations spécialisées** autour des thématiques retenues, notamment ceux susceptibles de favoriser l'ingénierie et la créativité (prototypes, dépôts de brevets, licences d'exploitation...) pour garantir la création de nouvelles richesses...et d'activités nouvelles.

La nécessaire articulation avec des équipes internationales pour atteindre la masse critique nécessaire au développement de certaines activités de recherche, assurera d'emblée une meilleure lisibilité et notoriété à l'international pour la Martinique.

Accompagner la dynamique du numérique

L'accompagnement de la dynamique numérique s'inscrit dans un contexte où l'existence en Martinique de compétences humaines confirmées et d'infrastructures de haute qualité donne au pays un avantage comparatif qu'il faut aujourd'hui valoriser pour en faire un service à l'export. Il faudra cependant tenir compte tenu du constat fait d'une fracture numérique tant géographique que sociale, de la volonté d'innover dans la pratique des usages et des services dans les entreprises publiques, de la nécessité pour les entreprises privées d'intégrer cette nouvelle donne.

Il s'agit aujourd'hui d'assurer un développement numérique qui permette de récupérer des bienfaits de la mondialisation de la communication, tout en profitant à tous.

Organiser les filières autour de pôles labellisés

La contrainte foncière impose de favoriser la concentration géographique des activités économiques. Ce faisant, cette dynamique participe à la logique d'efficacité et de rentabilité. La mutualisation en un même lieu, d'expertises et de moyens financiers, permet en effet de rationaliser les coûts de fonctionnement, générant de fait des économies d'échelle. Par ailleurs, en faisant jouer la complémentarité des métiers, cela permettra de créer des synergies entre plusieurs secteurs pour dynamiser la structuration de l'économie. Car une entreprise ne peut en effet rester seule dans ce combat pour la compétitivité. Son intégration dans un ou plusieurs réseaux d'entreprise est indispensable pour la mettre en capacité de répondre aux enjeux de performance et d'innovation.

C'est pourquoi, la stratégie proposée s'appuie sur une dynamique de filières reposant sur des Pôles. Favorisant une mutualisation des efforts et des moyens, elle est porteuse de rentabilité.

Il s'agit donc de susciter l'émergence de pôles à vocation plus traditionnelle (les Espaces d'Aménagement Touristiques, les Zones Agricoles Protégées Aménagées), mais aussi des nouveaux Pôles d'Activités Stratégiques, qui auront vocation à accueillir les filières innovantes.

3/ METTRE L'ETRE HUMAIN AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT

Les Hommes et les Femmes seront les moteurs de cette nouvelle ambition. Il convient donc de leur créer un cadre propice à l'épanouissement, susceptible de repositionner le Martiniquais comme l'Acteur de son propre développement. Cela suppose un système d'éducation et de formation plus performant, un cadre de travail garantissant une meilleure efficacité, un environnement qui assure l'insertion de l'ensemble des composantes de la population

Eduquer pour plus de responsabilité

La culture martiniquaise est le résultat d'un processus de brassage de plusieurs composantes du monde, de richesses patrimoniales éparses, de mélanges interactifs. Les experts sociologues s'accordent à dire que si ce panachage est source de forte aptitude au mimétisme,

à l'acculturation, il peut être aussi source de souplesse, de capacité à intégrer les évolutions, les mutations, les innovations

Le Martiniquais est donc intrinsèquement apte à créer, à innover. A condition qu'il surpasse les relents hérités du passé qui fait perdurer mésestime et dévalorisation de soi, blocages majeurs dans la capacité à s'épanouir, à se dépasser, à se responsabiliser.

Entreprendre la Martinique suppose donc préalablement un processus de re-culturation, de reconquête de soi-même. Cette dynamique passe nécessairement par des systèmes d'appropriation particuliers des connaissances, l'ambition n'étant pas tant de transmettre un savoir, mais des valeurs sociétales susceptibles de préparer le Martiniquais à *être acteur dans son pays, dans son environnement, et dans le monde.*

Véritable catalyseur du projet de développement, **la politique de l'éducation** devra être mise en dynamique avec une vraie **politique culturelle**, fondement d'une meilleure appropriation de l'environnement, des richesses naturelles et culturelles, encore trop souvent inexplorées. Elle prend ainsi toute sa signification dans sa capacité à sensibiliser les Hommes et les Femmes sur leur **responsabilité** à valoriser tout en protégeant le Patrimoine.

Améliorer les conditions de travail pour plus d'efficacité

Entreprendre la Martinique suppose aussi que se créent les conditions pour garantir une meilleure efficacité économique et sociale. Cela passe nécessairement par l'intégration, dans les entreprises privées et dans les collectivités publiques, d'une démarche qualité intégrant à la fois la dimension physique ou logistique du travail, la dimension organisationnelle du travail, et la dimension des relations sociales dans le travail. Cette démarche qui considère de manière égale et équitable, l'économie et le social permet d'anticiper, de prévenir des situations de travail difficiles pour, en remettant l'Être Humain au cœur des préoccupations, en faire un acteur efficace.

Insérer pour plus de solidarité

Toujours pour remettre l'Être Humain au sein des préoccupations, la création de passerelles **d'insertion** pour rompre avec le cycle qui tend aujourd'hui à exclure de nombreux acteurs (jeunes, chômeurs, femmes, personnes âgées...) du processus d'aménagement et de développement devrait garantir à terme la création des bassins de vie humanisés sur l'ensemble du territoire.

Veiller à ce que la croissance soit porteur de **développement** envers les publics les plus fragilisés et les territoires les moins accessibles constituera dans ces conditions le garant d'une plus grande **solidarité**.

4/ GARANTIR L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le paysage administratif et institutionnel Martiniquais se présente comme une véritable toile d'araignée à partir de laquelle sont orchestrés des jeux de rôle entre une région, un département, trente quatre communes et trois communautés de communes. Ces acteurs exercent, pour chacun, sur leur territoire de prédilection, de véritables fonctions d'autorités, à des niveaux différents ou parfois croisés, sous le regard supposé « régulateur » de l'Etat.

Des responsabilités diffuses donc avec, de manière induite, une élasticité relative des outils et des politiques mises en œuvre souvent dans un esprit de compétition, allant parfois jusqu'à s'opposer et se neutraliser.

C'est donc bien de l'efficacité des politiques publiques dont il est question.

Cette donne constante hypothèque la capacité à mettre en œuvre de manière cohérente des politiques aussi déterminantes que les politiques pour préparer les Hommes (politique de l'éducation, politique culturelle), pour aménager durablement le territoire (politique foncière, politique du transport, politique énergétique...), pour financer et orienter le développement (politique fiscale, politique d'investissement, politique financière, douanière, commerciale...)

Aussi, au-delà de ce constat, il semble aujourd'hui indispensable, sur la base d'une évaluation qualitative et quantitative, de rechercher le socle commun qui fonderait une réforme efficiente de ces différentes politiques.

Il faut donc sortir de la logique d'urgence et du cas par cas pour faire émerger, en cohérence, de véritables politiques prospectives qui sur la base d'une vision commune, tiennent compte des projections démographiques, des évolutions sociologiques et technologiques, des nouveaux modes d'habiter, de voyager, de produire...

Il s'agit de préparer l'Être Humain à organiser sur le territoire la mise en valeur des richesses économiques, de répartir de manière harmonieuse les activités tout en préservant un territoire réduit et fragilisé.

Aménager durablement le territoire

L'aménagement du territoire qui doit intégrer la dynamique environnementale impose une meilleure maîtrise des leviers

Ainsi, s'agissant du *foncier*, l'étalement urbain condamne les espaces naturels, fait de la terre agricole une proie des opérateurs immobiliers, alors que les espaces consacrés aux enjeux économiques restent bien en deçà des besoins, et que peu de place est faite aux espaces publics de loisirs. Face à une loi de défiscalisation, conçue comme un outil de développement mais utilisé aujourd'hui comme un produit financier, l'absence de dispositifs régulateurs entretient chez les acteurs publics et privés une tendance à la surenchère, attisée par des impératifs de recettes.

Se pose donc aujourd'hui la question de la responsabilité politique de la gestion foncière avec en filigrane un questionnement sur la création, face à la multiplicité des acteurs et des usages, d'un outil institutionnel ou juridique qui transcende les différences et veille à l'intérêt général martiniquais.

De même, en ce qui concerne le **transport**, le défaut d'une solution globale à l'échelle du territoire trouve son origine d'une part dans le découpage administratif entre de multiples Autorités Organisatrices de Transport, et d'autre part la répartition des services à une panoplie des socio-professionnels (taxico, taxi de place, transporteurs routiers de marchandises...).

Il convient donc aujourd'hui, sur la base de la concertation avec les différents partenaires, de créer une Autorité Unique de Transports regroupant les compétences de transport terrestre (urbain ou non urbain) et maritime, sur la base d'un périmètre de transport unique. Cette Autorité sera chargée des grandes orientations décisives pour la mise en place d'une politique de transport, en collaboration avec les organes institutionnels et professionnels.

L'ambition de faire de la Martinique une *Technopôle Énergétique Insulaire* avec pour objectif l'optimisation de la facture énergétique et la réduction à 50% la dépendance énergétique, est noble et s'inscrit dans la dynamique d'efficacité qui. Elle suppose néanmoins une *mise en cohérence* de la politique énergétique, actuellement définie par l'Etat avec les autres politiques (fiscalité, transport, aides aux entreprises, politique énergétique régionale...), mises en œuvre par les Collectivités Territoriales.

Il convient, au regard des enjeux internationaux et des nombreuses spéculations internationales liés à cette variable, d'organiser la gouvernance dans le secteur de l'énergie pour maîtriser l'évolution tarifaire et ainsi, garantir la compétitivité des entreprises et la satisfaction des administrés.

Trouver les leviers du financement du développement

Mettre en place un cadre fiscal cohérent et efficace

La fiscalité a la particularité d'être mise en œuvre par des échelons administratifs différents, qui au nom du principe de libre administration, interviennent sans concertation et sans vision globale, aboutissant parfois à des effets non escomptés.

Par ailleurs, l'absence d'évaluation fait que l'on reconduit des schémas, sans bilan qualitatif ou quantitatif, sans vérifier que le coût public investi est à la hauteur des enjeux économiques et des objectifs fixés.

Les sommes en jeu sont en effet importantes, (les exonérations de charges sociales représentent 172,84 millions euros par an pour la Martinique, c'est aussi près de 80,56 millions d'exonération d'octroi de mer et d'octroi de mer consentie annuellement aux entreprises pas moins de 1586 millions d'euros en moyenne par an pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane), alors que les retombées ne sont pas nettement visibles sur l'économie.

Aussi, il convient, sans circonscrire l'analyse aux seuls dispositifs existants, d'engager une réelle réflexion sur la dynamique *d'autonomie fiscale* qui garantisse une meilleure cohérence des outils mis en œuvre, une utilisation efficiente des outils fiscaux permettant de mieux structurer le tissu économique en fonction des activités prioritaires à faire émerger.

Innover dans la recherche de nouveaux modes de financement privé

Les difficultés financières des collectivités connaissent une expansion inversement proportionnelle à l'évolution des sources traditionnelles de financement public qui se tarissent. Aujourd'hui, une menace pèse sur l'ensemble des collectivités territoriales : la raréfaction des dotations européennes et des crédits d'Etat, doublée de la nécessité d'harmonisation fiscale au sein de l'Union Européenne va réduire leurs marges de manœuvre et diminuer progressivement leur indépendance fiscale et financière

Compte tenu de ce double contexte, il est impératif aujourd'hui de mettre à profit les opportunités qui se dessinent par le biais de la mutualisation des ressources publiques et privées pour le financement du développement.

La sous-capitalisation des entreprises se heurte à la frilosité des institutions de crédits et à la faible implication des investisseurs privés alors que dans le même temps. Des évolutions (Loi de Sauvegarde des Entreprises, réglementation sur l'usure...) permettent d'envisager une politique moins défensive de la part des banquiers alors que dans le même temps, l'arrivée sur le marché de nouveaux établissements (Caisse d'Epargne, Banque Postale), en animant la

concurrence, devrait renforcer l'offensive de certaines banques auxquelles un cadre réglementaire contraignant imposait un comportement prudent.

Dans ce contexte, l'opportunité de créer une structure de type banque de développement est à étudier et ouvre un nouveau débat.

Rationaliser le marché de l'emploi

La politique de l'emploi ne peut être dissociée d'une politique de développement, répondant elle-même à une vision stratégique de long terme. **Elle ne** peut non plus ignorer les tendances démographiques et économiques qui caractérisent l'évolution d'un pays.

En Martinique, depuis 1998, la croissance des emplois est supérieure à celle de la population en âge de travailler : la population vieillit, les taux de fécondité ont baissé, les jeunes prolongent leurs études, autant d'éléments susceptibles d'améliorer la situation de l'emploi dans les années à venir.

Une analyse approfondie s'impose pour identifier les opportunités, entre métiers « agés » à fort développement, métiers « agés » à faible perspective, métiers « jeunes » en développement, métiers « jeunes » à fort taux de chômage

Elle suppose donc la mise en place d'un dispositif de veille permettant de surveiller les évolutions du marché interne mais aussi les évolutions internationales (technologiques, économiques, financières) pour mieux identifier les opportunités de formation et d'emploi en perspective.

Ce dispositif couplé avec une Gestion Territoriale de la Ressource Humaine et la mise en œuvre de Contrats d'Etudes Prospectives peut assurer une meilleure adéquation entre l'offre de travail et les évolutions de marché public et privé de l'emploi.

Créer les conditions de l'ouverture à l'international

La Martinique a une faible notoriété dans le monde, les investissements étrangers y sont marginaux et peu d'initiatives en matière de promotion économique sont mises en œuvre pour améliorer sa visibilité et son attractivité.

Elle doit donc désormais se donner les moyens de se positionner sur l'échiquier international, en fonction des mutations en cours. Cela suppose, sur la base de véritables stratégies offensives en matière commerciale et financière, qu'elle renforce ses complémentarités économiques, en impulsant des projets de co-développement avec les pays voisins de la Caraïbe et qu'elle tente l'aventure vers l'international. Elle peut, dans cette perspective s'appuyer sur ses valeurs humaines sûres opérant déjà dans la sphère mondiale. Et, dans le

même temps, tirer meilleur parti des opportunités offertes par les réseaux (transport international, commercialisation, financement, recherche...) et les Techniques d'Information et de la Communication, et mieux bénéficier des conjonctures offertes par le commerce mondial et les avancées technologiques.

Mise en œuvre et évaluation



Le schéma organisationnel

1. Etat des lieux

La *démultiplication* des acteurs sur le même territoire a généré un certain nombre de conséquences plus ou moins favorables au développement harmonieux :

- ◆ un *maillage* très dense du territoire, un enchevêtrement et un empilement de compétences, avec une *superposition* des collectivités territoriales, à fiscalité propre.
- ◆ un *réseau d'acteurs* qui a du mal à établir les bonnes synergies pour coproduire une action publique lisible pour le citoyen et efficace économiquement et socialement.
- ◆ un *contrôle* accru de l'Union européenne qui laisse de moins en moins de place aux spécificités et astreint à un alignement des politiques

2. Contenu et objectifs

Afin de garantir une mise en œuvre cohérente, il convient de prévoir la mise en place de partenariat entre les différents niveaux de collectivités territoriales soit en fonction de programmes soit en fonction des politiques, par un système de conventionnement.

Le partenariat conventionné

La loi du 13 août 2004 n'a pas remis en cause les compétences des différentes collectivités territoriales. Mais elle donne la possibilité à ces collectivités de décider en commun de leur développement, d'où la nécessité de coordonner et d'associer les diverses compétences, dans le cadre de conventions partenariales.

De même, pour assurer la mise en œuvre coordonnée du S.M.D.E., une convention cadre associant l'ensemble des co-acteurs du SMDE est envisagée. Cette dernière prévoirait la mise en place d'un organe de concertation composé de toutes les parties prenantes.

Une fiche type présentant la procédure à suivre pour l'élaboration de conventions entre les différents acteurs des politiques publiques, sera élaborée.

Elle déterminera, de manière générale, les lignes directrices à respecter pour l'établissement de convention. Elle sera donc utilisée comme support juridique à la rédaction de la convention.

Elle sert de fondement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires. Ces derniers devront donc se reposer sur ce document pour conclure les conventions.

L'amélioration envisagée consiste à développer les espaces de coopération entre les différents niveaux institutionnels.

La procédure de conventionnement

- ✓ Déterminer l'(les)actions faisant l'objet de la convention : régimes d'aides aux entreprises, organisation des transports, gestion des déchets, gestion de l'énergie, réserves foncières,
- ✓ Rencontre entre les collectivités publiques concernées (soit en réunion conjointe, s'il s'agit du Département et de la Région, soit réunions entre CR et espaces communautaires ou entre CG, CR et espaces communautaires).

Le contenu des conventionnements (il s'agit ici d'envisager les rubriques essentielles pour l'organisation et la réalisation du partenariat dans de bonnes conditions)

- ✓ Déterminer les objectifs de la convention : fixer les niveaux de responsabilités de chaque partenaire intervenant à la convention : une collectivité coordinatrice du programme défini d'un commun accord entre tous les partenaires et, une ou des collectivités responsables territorialement de la mise en œuvre d'une partie du programme ;
- ✓ déterminer les modalités de suivi de l'action ou du programme (clause de rendez-vous) ;
- ✓ déterminer les bénéficiaires :-définir le type de bénéficiaires pris en charge par telle ou telle collectivité (le principe étant que pour une politique donnée, plusieurs programmes peuvent être lancés, mais une seule collectivité devra être responsable par programme, de plus les programmes doivent être complémentaires) ;
- ✓ déterminer les financements (répartition et montant à préciser) ;
- ✓ définir les autres niveaux de partenariats connexes possibles : avec les entreprises, les associations, les organismes publics et privés ;
- ✓ prévoir les modifications possibles.

3. Organisation opérationnelle

Les actions feront l'objet d'un suivi par le Comité d'évaluation

4. Indicateurs

Nombre de conventions partenariales

5. Echancier prévisionnel

Dès 2008



Mettre en place une structure d'évaluation

1. Etat des lieux

Le SMDE est un vaste chantier visant à identifier, analyser, et valoriser les atouts susceptibles de garantir un développement économique, environnemental et social. Cette philosophie suppose une nouvelle dynamique d'évaluation.

2. Contenu et objectifs

Il apparaît nécessaire de formaliser cette volonté d'évaluation et de réajustement permanent à travers la création un espace pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Cette structure aura pour mission d'accompagner la mise en œuvre, de repérer et d'analyser les éléments permettant de dénouer les enjeux. La capitalisation sur certaines expérimentations permettra de modéliser, puis de valoriser les bonnes pratiques sur l'ensemble des thématiques : à partir de l'analyse « des manières de faire » déployées dans le cadre de chantiers réussis ou non, des enseignements seront tirés. Ils permettront d'une part de ne pas commettre les mêmes erreurs dans le cadre de la conduite des projets et d'autre part d'utiliser les pratiques qui conduisent sur les voies de la réussite. Cette réutilisation produira à son tour de « nouvelles manières de faire ».

Ce nouvel espace d'évaluation publiera des rapports, des guides méthodologiques, des notes d'alerte.

Le but à travers cette démarche, consiste à optimiser la mise en œuvre.

Action 1 Lancer les Contrats d'Etudes Prospectives

- valider les choix des filières
- valider la localisation des Pôles

Action 2 Lancer les évaluations des politiques publiques

- définir le cadrage des différentes études
- définir les modalités d'association de la population
- définir les conditions de mise en œuvre des résultats de l'étude

Action 3 Suivre le tableau de bord des indicateurs

Compte tenu du caractère novateur et complexe de la méthode, les indicateurs seront choisis de manière limitée pour garantir leur authentification et leur quantification.

Une convention partenariale avec l'INSEE et l'IEDOM devrait permettre, pour l'année 2008, année de référence, de mettre en place une batterie d'indicateurs actualisés.

Constituant de véritables signaux d'alerte des problèmes à venir, ils permettront d'évaluer les risques et les besoins d'actions, ainsi que de mesurer les résultats des actions menées.

3. Autres actions liées

Système d'Intelligence Economique

4. Ressources nécessaires à la mise en œuvre

Le chef de file de chaque action devrait, en relation avec la structure statistique désignée, fournir les éléments d'appréciation de la mesure concernée.

5. Organisation opérationnelle

L'instance dirigeante devrait être composée des élus du Conseil Régional, du Conseil Général, des parlementaires, des Communautés d'Agglomération et de Communes, de l'Association des Maires, des Chambres Consulaires, des organisations syndicales et d'employeurs.

Un Conseil d'orientation, constitué des représentants de structures de terrain (associations...) et d'experts sociologiques, universitaires, scientifiques...élaborera les travaux techniques.

6. Indicateurs

Un tableau de bord des indicateurs sera constitué

Les évaluations devront prioritairement analyser l'objet les actions retenues en transversalité par le SMDE en s'appuyant sur les thématiques suivantes :

- **le champ, le territoire Martiniquais** : les indicateurs devraient indiquer le niveau de réaménagement du territoire, grâce à la maîtrise des réseaux stratégiques (classiques et modernes), et la modernisation du jeu des acteurs
- **la cible du changement, le mieux-être du Martiniquais** : Les changements attendus se manifestent d'abord au niveau individuel. Le Martiniquais, fier de l'être, devra être encouragé à se responsabiliser pour résoudre les problèmes identifiés pour parvenir au développement économique. Les indicateurs qui restent à identifier devraient permettre d'évaluer l'interaction entre les nouvelles politiques d'éducation, le mieux-être des salariés d'une part et les nouvelles organisations d'autre part, sur la capacité d'initiative et à terme sur l'émergence d'activités rentables.
- **le processus, par la modernisation du jeu des acteurs économiques et politiques, scientifiques....** Les indicateurs devront permettre d'évaluer l'impact des modifications proposées sur l'organisation du jeu des acteurs, l'efficacité des politiques publiques,
- **le résultat, le développement économique et solidaire.** Les indicateurs devraient permettre d'apprécier l'apport des nouvelles méthodes et des nouveaux concepts (CEP, pôles labellisés) sur l'émergence des filières.

7. Echancier prévisionnel

La mise en place de la structure d'évaluation sera lancée dès le premier semestre 2008

